

Un collectif de parents de l'école de musique de la Lomagne Gersoise communique

Lomagne Gersoise : l'école de musique menacée (*)



Un collectif de parents de l'école de musique de la Lomagne Gersoise communique

Depuis le 4 novembre, la communauté de communes de la Lomagne gersoise a suspendu toutes les activités **hors enseignement** de son école de musique : concerts d'élèves, orchestres juniors et cadets, pratiques d'ensemble... tout le fonctionnement qui fait le rayonnement de l'école sur l'ensemble du territoire. Pourquoi ? Pour réorganiser le temps de travail des professeurs sans aucune concertation.

Nous avons déjà manifesté notre désaccord lors du conseil communautaire de décembre 2019 et obtenu que les élus reportent l'examen de ce projet afin qu'il soit présenté aux professeurs de l'école de musique et discuté avec eux.

Aujourd'hui, nous sommes encore inquiets. Nous avons été invités publiquement, invitation relayée par la presse, par le président de la communauté de communes à assister à la réunion de concertation sur le fonctionnement de l'école. Pourtant, le 23 janvier, les présents se sont finalement vus refuser l'accès à la salle. Reçus à l'issue de la réunion, lors d'un bref compte-rendu, le président leur a assuré que les discussions étaient bien engagées avec les professeurs et qu'un projet serait écrit en concertation pour une présentation au conseil communautaire du 2 mars.

Or ce point se trouve à l'ordre du jour du conseil communautaire du 10 février. Nous sommes donc très inquiets car nous pensons que les discussions sont encore en cours et que le projet qui y sera présenté reste identique à celui du 9 décembre.

Nous sommes toujours mobilisés pour soutenir notre école ; des parents seront présents devant les locaux de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, ce lundi 10 février, dès 20 h 20.

(*) Une pétition du même titre est en ligne sur [Change.org](https://change.org)